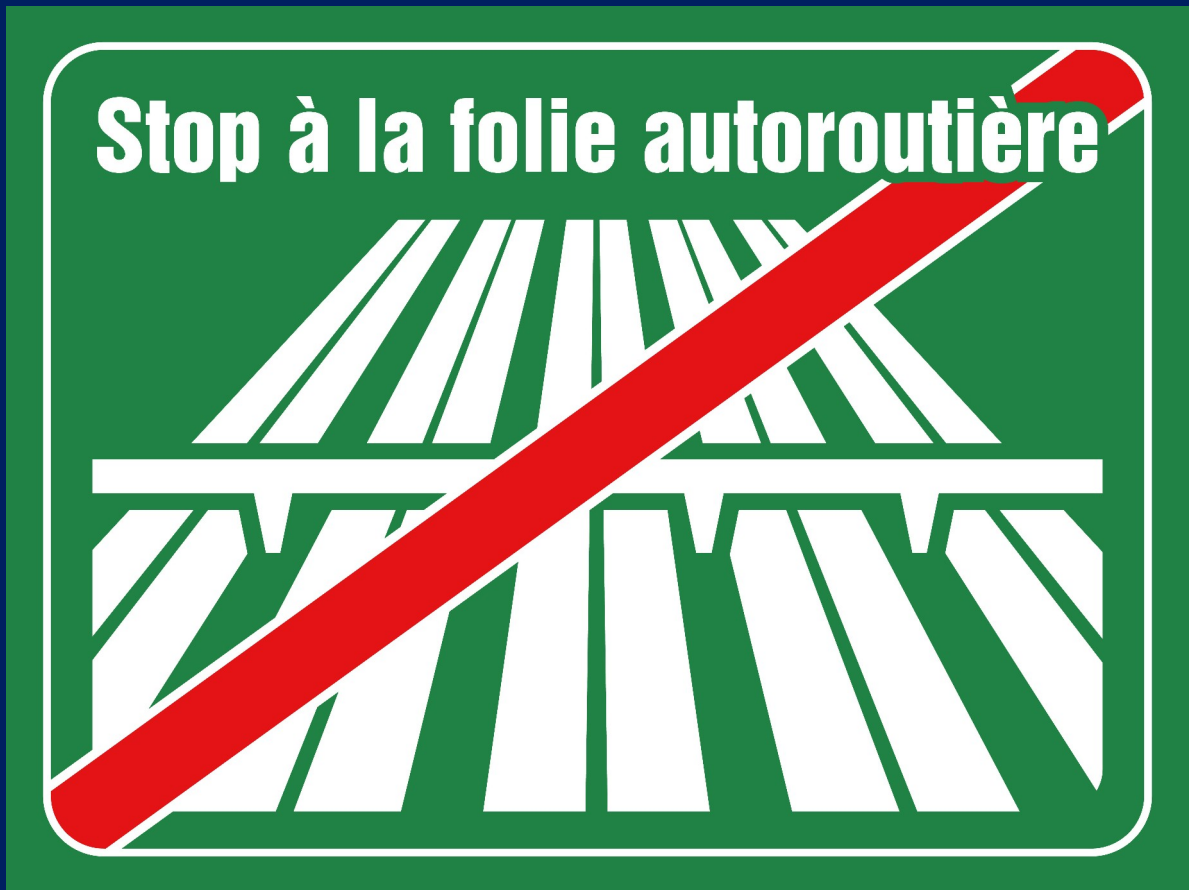


**ASSOCIATION TRANSPORTS ET  
ENVIRONNEMENT SUISSE  
SECTION FRIBOURG**



**Rapport Annuel 2023**

ATE Fribourg, Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

[info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)

[www.ate-fr.ch](http://www.ate-fr.ch)

Pour une mobilité  
d'avenir

**ate**

## Éditorial

Chères et Chers Membres,

Je commençais le dernier paragraphe du dernier éditorial par « Les défis sont encore grand et nombreux... » et malheureusement les défis se sont bien multipliés depuis. Avec notre nouveau conseiller fédéral en charge des transports, les projets routiers et autoroutiers explosent et s'exposent. On nous dit que rajouter des voies à des autoroutes congestionnées résoudra forcément tous les problèmes, niant tous les faits montrant le contraire. L'ATE a donc décidé d'agir en lançant un référendum contre cette folie autoroutière, et ne semble pas s'être trompée de cible, car en 3 mois 100'000 signatures ont été récoltées partout en Suisse. C'est une excellente nouvelle et il faudra garder cet élan pour la campagne de votation contre la folie des goudronneurs et bétonneurs. Les chantres de la liberté de polluer luttent à tous les niveaux pour permettre à certains de continuer à rouler le plus vite possible non seulement au mépris des nuisances sonores que cela engendre, mais également et surtout au mépris de la sécurité des autres usagers cyclistes ou piétons. Encore une fois, les études démontrent les bienfaits évidents du 30km/h en ville, mais peu leur importe. Ils s'adoucissent parfois en disant qu'ils sont d'accord de l'appliquer uniquement pour les zones résidentielles, mais la ville n'est-elle pas en grande partie une grande zone résidentielle, les habitants et tous les usagers du boulevard de Pérolles par exemple n'ont-ils pas le droit de circuler et vivre en sécurité ? Sommes-nous à ce point égoïstes que quelques secondes gagnées sur un trajet domicile - travail valent de mettre en danger ou de nuire à la santé de centaines ou milliers d'autres personnes ? Comme nous faisons face à ces combats, permettons-nous de rêver naïvement du moment où chacun comprendra qu'il n'est pas un individu isolé dans un monde hostile contre lequel il faut lutter et duquel il faut s'extraire le plus possible, mais que l'être humain est uniquement une des composantes d'un système. Une composante avec un grand impact sur ce système qui devrait nous obliger à agir en communauté pour permettre un futur vivable aux prochaines générations. Faisons preuve d'intelligence collective pour résoudre la difficile équation de vivre ensemble le plus longtemps possible dans un monde qui atteint ses limites, et appliquons cette maxime « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». **Alexis Barrière, Président**

## Vie de la section

### Membres

Le nombre des membres de la section est passé de 2'315 à 2'339 entre fin 2022 et fin 2023.

### Rapports annuels en ligne

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section : <https://www.ate-fr.ch/activites/rapports-annuels>. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat général ([info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)).

### Assemblée générale 2023

L'Assemblée générale 2023 a eu lieu le 6 mai 2023 à 11h00 au Centre spirituel Sainte-Ursule, Rue des Alpes 2, 1700 Fribourg. Tous les membres du comité étaient présent.es à l'exception de M. Simon Bischof, excusé. Les comptes 2022 et le budget 2023 ont été approuvés à l'unanimité. Andrea Felder a annoncé sa démission du comité pour des raisons professionnelles. Josée Cattin Kuster a accepté de rejoindre le comité et elle s'est présentée. Les membres du comité suivant.es ont été élu.es et ré-élu.es par acclamation : Alexis Barrière, Simon Bischof, Josée Cattin-Kuster, Gérald Collaud, Jacques Monnard et Sophie Tritten. Ensuite, l'assemblée générale a ré-élu par acclamation Alexis Barrière au poste de président de la section et Gérald Collaud au poste de caissier. Après un léger repas, Pauline Hosotte, consultante du bureau d'ingénieurs-conseils en mobilité Transitec, a donné une conférence sur « L'évaporation du trafic : dogme ou réalité ? Quelles conséquences pour l'organisation de la mobilité ? ».

## Actions

### Pédibus

Le canton de Fribourg a compté 91 lignes Pédibus actives durant l'année 2023, réparties sur l'ensemble de



son territoire. Comme chaque année, de nouvelles lignes ont été créées (+20) et d'autres ont cessé leur activité (-10). En moyenne, les lignes fribourgeoises effectuent 7,5 trajets par semaine, d'une longueur moyenne de 513 mètres. Cela correspond à un total de 4,108 km de marche par semaine. Si l'on divise cette distance par le nombre de jours d'école par semaine (4), chaque enfant marche 1,027 km par jour. Cela correspond à environ 30 minutes d'activité physique, soit la moitié de la dose journalière recommandée pour les enfants par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La Coordination Pedibus organise des événements et monte des projets afin d'avoir un maximum de visibilité. Les projets phares de l'année 2023 sont :

- Le projet « 1,2,3 explorez ! »

La création du projet « 1,2,3...explorez ! » est née dans un contexte de crise de la biodiversité et du fléau « des parents taxi » et dans la conviction qu'il est essentiel d'agir à tous les niveaux de la société. Il est le fruit du Groupe de travail Education du WWF Fribourg et la Coordination Pedibus Fribourg. Ce projet vise tout d'abord à encourager les enfants à sortir et à découvrir la richesse du vivant à l'aide d'un « cherche et trouve », sur support papier. La première étape a consisté à créer une image qui raconte des histoires, suscite l'envie d'observer, l'envie de sortir et donne la possibilité d'inventer des dizaines et des dizaines d'activités autour de thématiques complexes telles que la biodiversité, la mobilité, la pollution, les déchets, les énergies, etc.

- Le pédibus intergénérationnel

Plusieurs actions ont été proposées afin de favoriser le rapprochement des générations. Passer des moments conviviaux de la vie quotidienne était le principal objectif des différents projets mis en avant par la coordination Pedibus.

- Les partenariats et les collaborations

La campagne Pedibus a largement bénéficié du soutien du service de la santé Publique, de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) de la Police cantonale fribourgeoise et des Polices communales, des TPF, de CarPostal ainsi que de la SGA pour sa campagne d'affichage.

- La journée internationale à pied à l'école

Avec le slogan « en avant l'exploration ! » la campagne de cette année souhaitait rappeler que le chemin de l'école est un espace fertile pour l'imagination. A pied, les enfants découvrent leur

environnement, développent leurs amitiés et apprennent les bons réflexes face au trafic. **Lyane Wieland**

## Carfree shopping day

C'est en 2021 que l'ATE a lancé la campagne Carfree Shopping Day. Les trajets liés aux achats représentent la troisième cause de trafic, et pour les trois quarts d'entre eux, il s'agit de déplacements de moins de 5 kilomètres. L'ATE Fribourg a organisé le 13 mai 2023 dans le chef-lieu du canton une matinée sur ce thème, en collaboration avec le Pedibus. Installée au Parc du Domino sur le boulevard de Pérolles, l'équipe de l'ATE proposait aux passantes et passants de tester des vélos-cargos, en donnant la possibilité de charger ses courses (ou ses enfants !) et partir faire un tour pour expérimenter la maniabilité et la capacité de ces véhicules. Le Pedibus avait pour sa part mis sur pied une animation pour les enfants. Le succès a été mitigé, à une date où de nombreux événements avaient lieu et où la météo était peu propice à la flânerie. Cependant il reste important que l'association soit présente et visible dans des endroits où le public n'est pas forcément acquis, et où les enjeux liés à la mobilité et à la place de la voiture en ville doivent atteindre une population peu sensibilisée.



**Josée Cattin-Kuster**

## Conférence Shifters

Le 21 septembre 2023, à l'invitation du comité de l'ATE Fribourg, M. Claude Schaerer, membre du comité des Shifters Switzerland, est venu donner une conférence très intéressante pour les membres de l'ATE au Centre Ste-Ursule à Fribourg. Il a présenté le rapport final du groupe Mobilité des Shifters, intitulé « [Le Canton de Fribourg se donne-t-il les moyens de son ambition climat ?](#) ». Ce document propose une analyse du transport individuel motorisé suisse et fribourgeois sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre. M. Schaerer a également présenté SIREMO, un outil de simulation de réduction des émissions dues à la mobilité, développé par les Shifters. **Jacques Monnard**



## **Collaboration avec le centre commercial Poya Centre**

L'installation de la place Mobility au centre Poya va de l'avant et devrait avoir lieu au moment où vous lirez ces lignes. En parallèle, un travail de réorganisation de la circulation et du parking du centre commercial est en cours avec le gestionnaire Wincasa. Une étude a été faite par Citec montrant que le parking était largement sous-utilisé (100% uniquement certains soirs de match de Gottéron et environ 60% les samedis). Partant du principe que la desserte en TP va encore s'améliorer avec la nouvelle gare qui sera située juste au-dessus du centre, la proposition a été faite de réduire de 20% à 40% les places de parc, en réaménageant le parking permettant un espace plus arborisé et une circulation des piétons et des véhicules plus simple. L'ATE a proposé d'investir dans ce sens avec le fond reçu grâce au parking. Nous attendons maintenant que Wincasa et le propriétaire se positionnent sur ces propositions. **Alexis Barrière**

## **Démarche participative Torry-Est**

La Ville de Fribourg, en collaboration avec les propriétaires, a lancé une démarche participative pour le développement du PAD Torry-Est. Plusieurs représentant·es de l'ATE Fribourg ont pris part au premier atelier participatif. Le projet Torry-Est, à proximité immédiate de la gare de Poya, prévoit la construction de plusieurs centaines de logements ainsi que la mise en place de services et d'activités. Le développement de ce site d'environ 135'000 m<sup>2</sup> sera planifié par un Plan d'aménagement de détail (PAD). En septembre, un atelier participatif a été organisé précédant le mandat d'études parallèles qui devra déterminer une vision pour le futur secteur. Cette ligne directrice permettra d'élaborer le PAD. Au cours d'une visite sur le site, les participantes et participants à l'atelier ont reçu des informations sur le déroulement du projet et les intentions des promoteurs et de la Ville de Fribourg. Les organisateurs et organisatrices avaient surtout à cœur de rassurer sur leur volonté de créer un quartier durable et de préserver les bâtiments existants et la vue depuis le haut de la colline, sans pour autant détailler l'ampleur du projet. Dans un deuxième temps, les participant·es ont pu exprimer leurs craintes et leurs espoirs et les transformer en objectifs. Les principales craintes concernaient la perte d'un îlot de verdure et de loisirs et l'augmentation de la circulation dans des

secteurs déjà surchargés. Les espoirs étaient de construire un premier quartier sans voiture à Fribourg, avec des projets de coopératives d'habitation et une zone de ferme-école solidaire. Les participant·es souhaitaient aussi une amélioration de la biodiversité surtout dans les zones actuellement dédiées à de l'agriculture. Les participantes et participants ont proposé à la Ville de Fribourg de faire un quartier sans voitures, favorisant la biodiversité, avec une ferme-école et d'y développer des activités qui permettraient de renforcer la résilience de l'agglomération fribourgeoise face à la crise climatique. L'ATE Fribourg se réjouit de voir comment ces éléments seront repris dans le MEP lors du prochain atelier. La démarche est encourageante et l'ATE Fribourg en est satisfaite. Cependant, le débat public devrait commencer par aborder la question suivante: «Est-il opportun et nécessaire d'artificialiser une si grande surface en ville de Fribourg?» La réponse à cette question ne peut se faire qu'en concertation avec la population locale, qui doit se prononcer sur l'usage d'un précieux bien commun: le sol et le sous-sol. **Gérald Collaud**

## **Récolte de signatures pour le référendum contre les autoroutes**

Dès le lancement du référendum contre les extensions autoroutières au mois de novembre 2023, le Comité de l'ATE Fribourg a participé très activement à la récolte des signatures. Il a ainsi envoyé à chaque membre de la section Fribourg une feuille de signatures à remplir et retourner. Les membres du comité se sont également investis personnellement pour faire signer le référendum à un maximum de personnes lors de plusieurs actions sur le terrain, par exemple à Fribourg et Bulle lors des marchés hebdomadaires. Ces actions se sont révélées très efficaces, et ce sont ainsi près de 1'700 signatures qui ont été rassemblées par la section ATE-Fribourg. Cela a contribué au succès national de la récolte de signatures, et le référendum a pu être déposé en janvier 2024 avec plus de 100'000 signatures, alors que 50'000 étaient nécessaires.

**Jacques Monnard**

## Dossiers Broye

### Consultation du plan directeur régional de la Broye

L'ATE, section Fribourg a répondu à la consultation publique du Plan directeur régional (PDR) de la Broye. À notre avis, la vision stratégique n'a pas été suffisamment approfondie et concrétisée. Les objectifs et les lignes d'action sont plutôt orientées analyse que mise en œuvre, alors que l'analyse devrait être réalisée dans le cadre de la rédaction du PDR afin que la région puisse ensuite mettre en œuvre. Nous regrettons surtout que dans les parties liantes, les éléments nature et paysages n'ont presque pas été traités. Nous aurions apprécié que les thématiques de pollution des sols et de l'eau dans une zone avec une production agricole importante soient approfondies. Malheureusement, le comité de pilotage (COFIL) a décidé en 2021 de ne pas traiter les thématiques facultatives, soit l'environnement et le tourisme. D'un autre côté, nous saluons les fiches d'actions liées aux transports publics et aux infrastructures cyclables et nous encourageons les personnes en charge à impliquer la population et les associations actives dans ces domaines. [Le rapport de consultation](#) répond à toutes nos remarques et précise leur traitement dans la suite du PDR. Certaines de nos remarques qui visent avant tout une amélioration des accès en transports publics et en mobilité douce et une limitation du transport individuel motorisé (TIM) ont été reprises ou partiellement reprises.

**Prisca Vythelingum**

## Dossier Glâne

### Consultation du plan directeur régional de la Glâne

L'ATE section Fribourg a pris position sur le plan directeur régional de la Glâne. D'un point de vue général, nous considérons qu'il est bon, avec une ligne claire et des mesures concrètes. Nous sommes favorables aux mesures prévues pour la promotion des transports publics, de la mobilité douce et de l'intermodalité. Il nous manque cependant un délai et une priorisation claire pour la mise en œuvre de certaines mesures. Nous regrettons particulièrement que les sources de pollution des eaux, en particulier l'usage de produits



phytosanitaires dans l'agriculture ne sont pas nommés dans les mesures liées à l'eau. D'autre part, nous considérons que des démarches participatives avec la mise en place de mesures provisoires pourraient remplacer avantageusement certains concours d'architecture prévus. Au sujet des transports publics, nous encourageons la région à davantage inclure les régions voisines et le canton de Vaud dans les réflexions. Nous sommes favorables aux mesures proposées pour le tourisme à l'exception du projet de Musée d'Art contemporain à Middelstalden qui doit impérativement être situé dans une centralité touristique déjà existante. Et pour conclure, la carte de synthèse présente la route de contournement de Romont sans aucune mention de la vision de la Région par rapport à cette route. Nous nous demandons si la région pourrait envisager d'y renoncer pour investir dans une mobilité qui permette de «freiner le réchauffement climatique».

**Prisca Vythelingum**

## **Dossier Gruyère**

### **Bulle – PAD la Prila - Rolex**

En automne 2022, la prestigieuse entreprise horlogère Rolex a décidé d'installer leur nouveau site de production en 2029 sur le plan d'aménagement de détail (PAD) de la Prila, à Bulle. Immédiatement, l'ensemble des instances politiques et administratives déroulent le tapis rouge pour ce nouvel arrivant. Le Conseil général de la Ville de Bulle a, le 12 décembre 2023, accepté de vendre le 10.5 hectares pour 31.4 millions de francs à Rolex sans réelle évaluation des implications de cette implémentation pour les habitant.e.s et les collaborateur.trice.s du secteur et de la région. Principalement, les Vert.e.s de la Ville de Bulle ont osé remettre en question ce choix. Ils.elles auraient préféré que ces terrains soient vendus à plusieurs entreprises actives dans la santé, l'alimentation ou les transports. Il faut reconnaître que si la crise climatique s'aggravait, les domaines de la santé et de l'alimentation seraient plus utiles à la région que l'horlogerie de luxe. Nous regrettons surtout que le débat de fond n'ait pas eu lieu, alors qu'il s'agit d'un choix d'aménagement du territoire très important avec des effets aussi sur la mobilité. La procédure d'acceptation du PAD a été suspendue pour permettre à la

Commune et aux promoteurs d'adapter le projet aux besoins de Rolex. Les modifications ont été mises à l'enquête le 9 juin 2023. Nous avons fait opposition le 5 juillet 2023 parce que nous considérons que même si ce nouveau projet amène une amélioration au niveau de l'accès en transport public, les efforts de réduction de places de stationnement étaient terriblement insuffisants si l'on considère les objectifs de planification supérieure de Mobul, l'ampleur du projet et l'encombrement des axes routiers adjacents. Dans le cadre de cette opposition, nous avons demandé, sans succès, au canton s'il était possible que les PAD avec plus de 500 places de stationnement, les plans de mobilité soient toujours mis à l'enquête, le plan de mobilité avec le plan d'infrastructure mobilité (PIM) afin que nous puissions les étudier puisque la législation cantonale ne fixe aucune exigence.



Crédit image: Consortium Black&White : Rolex à Bulle

Concernant Rolex, nous regrettons également, que pour des raisons principalement esthétiques, les promoteurs aient choisi de créer des places de stationnement au sous-sol et d'occuper partiellement la zone prairie. Entre temps, nous avons retiré notre opposition car la Commune a accepté d'augmenter le nombre de places de stationnement vélos, de réintroduire les stations de vélos en libre-service et d'ouvrir le parking de façon progressive. Pour conclure, l'entreprise Rolex prévoit de faire de très gros efforts pour réduire au maximum le nombre de places de stationnement. Et malgré tout, ils ne nous font pas rêver ! **Prisca Vythelingum**

## **Bulle – PAD Le Terraillet et la Parqueterie**

Bulle a mis à l'enquête en 2022 et 2023 deux PAD pour la construction de nouveaux quartiers d'habitation. Ces nouveaux quartiers, même s'ils donnaient une place à la mobilité douce et incluait une desserte en transport public, restaient décevants dans la volonté d'en faire des quartiers exemplaires. Nous avons donc fait opposition pour obtenir une limitation du nombre de places de stationnement en surface, ainsi qu'une bonne desserte en TP dès l'emménagement des premiers habitants du quartier. Nous avons également insisté pour que toutes les places vélos soient construites dès le début et non de manière échelonnée. Notre position étant qu'il faut donner les bons outils dès le début aux habitants et éviter qu'ils doivent se servir de leur véhicule à cause de mauvaises infrastructures. Même si nous n'avons pas pu obtenir gain de cause sur tous les points, nous avons obtenus certains avancements qui nous ont permis de retirer nos oppositions. **Alexis**

**Barrière**

## **Dossier Lac**

### **Chiètres – Route de contournement**

En 2023, notre section a eu le très grand plaisir de collaborer avec des habitant.e.s de Chiètres très engagé.e.s contre le projet de route de contournement. Le groupe d'intérêt «Développement de la circulation durable sans route de contournement, Chiètres» a lancé [une pétition pour un développement de la circulation durable sans route de contournement](#). Les arguments contre cette route ne manquent pas ! Le groupe d'intérêt a déposé les signatures auprès du Conseil Communal le 22 janvier 2024, et ils sont bien décidé à faire opposition dès que le projet sera mis à l'enquête. Nous aussi, nous sommes prêts, car ce projet désuet et climaticide a désormais sa fiche projet dans le plan directeur cantonal (PDCant). Cette route devrait par ailleurs permettre l'ouverture d'une gravière qui amènerait plus de 100 trajets de camions par jour sur la Commune.

**Prisca Vythelingum**

## Dossiers Sarine

### Ville de Fribourg – 30 km/h

La Ville de Fribourg a décidé il y a quelques années d'introduire une limitation à 30km/h sur une bonne partie de son réseau routier, de nuit comme de jour. En effet, malgré le remplacement du revêtement des routes par du phono-absorbant sur 12 km de son réseau, il est apparu que de nombreux tronçons ne respectaient toujours pas l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB). Après quelques allers-retours avec les autorités cantonales, dont l'aval est nécessaire pour ce type de mesures, la Ville a enfin pu mettre en vigueur ces changements en octobre 2023. Bien entendu, la mesure a suscité et suscite encore de nombreuses et vigoureuses réactions. Pourtant, il faut savoir qu'en abaissant la vitesse de 50 km/h à 30 km/h, le bruit est réduit de plusieurs décibels. C'est un peu comme si le trafic était divisé par deux. Les conséquences en sont multiples. On peut parler de l'amélioration du sommeil des riverains, de la qualité de vie, de la santé, de la sécurité, etc. A noter aussi que la fluidité du trafic en est améliorée. Enfin, contrairement à ce qu'on pourrait penser intuitivement, la perte de temps n'est pas conséquente. On parle ici d'environ 1 seconde par 100 mètres. Pour une ville comme Fribourg dont le rayon ne dépasse pas 2.5 km, un ou une automobiliste ne perdra pas plus de 30 secondes si elle ou il traverse la ville de part en part. Au final, les habitantes et habitants bénéficient d'une ville apaisée pour des désagréments minimaux pour les conducteurs et conductrices de véhicules. **Gérald Collaud**

## Dossiers Veveyse

### Atelier Rivelac

Notre section a participé, le 7 juin 2023, à un premier atelier participatif « public cible » organisé par l'Agglomération Rivelac dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur intercommunal - Projet d'agglomération de 5e génération (PDI-PA5). Lors de cette soirée, nous avons participé à la table thématique mobilité organisée après une présentation du projet par les mandataires. Les problématiques évoquées dans cet atelier rejoignent les débats en

cours dans de très nombreux centres urbains : la grande majorité des participant.e.s sont d'accord avec l'idée de désengorger les centres urbains du trafic individuel motorisé (TIM) et réduire ses nuisances, le bruit routier et la pollution de l'air. La majorité accepte aussi l'idée de développer les transports publics et les infrastructures de mobilité douce. Les conflits apparaissent dans l'élaboration des stratégies, la distribution de l'espace public et la priorisation des investissements. Les uns souhaitent prioritairement le développement de l'infrastructure routière pour réduire les bouchons et les autres pensent, comme l'ATE, section Fribourg, qu'il faut, au contraire, au plus vite, réduire l'espace dédié à la voiture et investir dans les infrastructures de mobilité partagées et actives de qualité pour encourager le transfert modal. Quelques mesures « régionales » ont été évoquées, en particulier, un funiculaire urbain pour assurer les liaisons verticales en transport public et ré-ouvrir la ligne du Tonkin pour désengorger l'autoroute. Notre section reste attentive à la suite des travaux. **Prisca Vythelingum**

## Commissions et groupes de travail

### Commission "Mobilité douce" de la Ville de Fribourg

La commission mobilité douce de la ville de Fribourg se tient deux fois par année, une au printemps et une en automne. La ville a présenté aux membres différents projets réalisés ou en cours pour 2023. Parmi ces projets, on peut citer la limitation à 30km/h d'environ 60% des routes de la ville (cf. article dans ce rapport d'activité), la mise en place de nouveaux balisages d'itinéraires en ville (50 panneaux actuellement), ou encore l'installation du totem vélo sur Pérolles qui décompte les passages (entre 500 et 1000 passages par jour). Cette commission est aussi l'occasion pour les membres de poser des questions ou de faire des propositions concrètes. Parmi ces dernières, relevons la demande de modification des priorités de sorte que les bus TPF n'aient plus besoin de s'arrêter au carrefour Champriond-Gruyère, la demande de prolongation de la bande cyclable à la Rte de la Fonderie en direction Marly, devant Chocolats Villars, ou encore la demande



d'une bande cyclable à la descente de l'Av. Louis-Weck-Reynold. Toutes les questions ou propositions reçoivent un accueil bienveillant de la part des autorités. L'ATE apprécie particulièrement la possibilité qui est offerte par cette commission d'interagir et d'être informée sur les nombreux projets de la Ville de Fribourg. **Gérald Collaud**

## **Conseil général de la Ville de Fribourg**

Gérald Collaud et Josée Cattin Kuster sont membres du Conseil général depuis le début de la législature 2021-2026 et président ou co-président leurs groupes respectifs (Centre Gauche PCS et Vert.e.s). À ce titre, les thèmes centraux traités par l'ATE permettent d'être relayés et soutenus via des questions, postulats ou propositions soumis au conseil communal. Il n'aura échappé à personne que depuis l'automne dernier la limitation de vitesse a été abaissée à 30 km/h sur 60% des axes communaux. Si cette mesure fait couler beaucoup d'encre et anime de nombreux débats, elle est unanimement soutenue par l'alliance de gauche, par l'Union des Villes suisses et par les cyclistes, piétonnes et piétons et autres adeptes de mobilité active qui circulent en ville et dont la sécurité est améliorée. Un postulat a du reste été déposé en février dernier par les Vert.e.s, le CG-PCS et le PS pour demander d'étudier la possibilité d'étendre la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du réseau routier de la ville de Fribourg. Un autre postulat interpartis demande d'étudier la possibilité d'introduire la "gratuité" des transports publics pour les clients des hôtels et de la parahôtellerie. Un montant pour la mise en place d'un essai pilote figure d'ores et déjà au budget 2024 de la Ville, permettant ainsi aux touristes de circuler gratuitement en transports publics sur le territoire de la commune durant leur séjour. Les partis de gauche se sont également rassemblés ce début d'année pour mener campagne contre l'initiative qui demande que la première heure de parking soit gratuite. Selon la majorité de gauche du Conseil général de la Ville de Fribourg, offrir une heure de parking aux automobilistes saperait tous les efforts entrepris ces dernières années pour favoriser les transports publics et la mobilité douce. En effet, si elle a le mérite vouloir « rétablir l'image d'un centre-ville accessible et accueillant », l'initiative propose pour ce faire une solution qui va à l'encontre des stratégies des villes suisses ainsi que du plan climat cantonal en matière de politique de mobilité. La section fribourgeoise de l'ATE soutient l'alliance de gauche contre

cette initiative qui devrait être soumise au vote de la population au mois de juin prochain. **Josée Cattin-Kuster**

## **Agglomération de Fribourg**

L'agglomération de Fribourg regroupe 10 communes du centre cantonal dont la Ville de Fribourg représente l'hypercentre. Dans le domaine de la mobilité l'agglomération a pour objectifs de développer un système urbain de mobilité, coordonné avec l'évolution démographique, d'améliorer l'accessibilité régionale tout en limitant les nuisances liées aux déplacements et de favoriser les transports publics et la mobilité douce. Les membres de l'agglomération disposent de trois instruments parlementaires : la question, le postulat, et la motion. C'est dans ce cadre que Gérald Collaud, avec quatre autres représentants de la Ville de Fribourg, a par exemple déposé un postulat demandant que les transports publics coûtent CHF 1.- le samedi dans le périmètre de l'agglomération. Ce postulat a été voté par le Conseil d'agglomération et transmis au Comité pour réalisation. A suivre donc. **Gérald Collaud**

## **Grand Conseil du canton de Fribourg**

En 2023, la loi climat cantonal a connu un accouchement difficile au Grand Conseil. Renvoyée par une majorité de droite lors de la session de février, elle a été retravaillée en commission parlementaire, nouvellement constituée, pour être finalement adoptée le 30 juin. Alors que la première version qui avait émergé des travaux de la commission parlementaire avait permis d'attribuer 25 millions à la protection du climat, ce fonds a disparu de la version définitive. Entrée en vigueur le 1er octobre 2023, la loi s'en tient strictement à l'objectif de zéro émission de carbone d'ici 2050. A noter que l'adoption de cette loi confère un cadre adéquat au Plan climat cantonal, lequel relève de la compétence du gouvernement et prévoit la mise en œuvre de 115 mesures jusqu'en 2026. Le Grand Conseil a accepté une modification mineure de la LATec pour que les rocade de zone à bâtir puissent faire l'objet d'une procédure accélérée. Un dossier particulièrement controversé a été traité en 2023, c'est le mandat pour la révision du volet éolien du Plan directeur cantonal. Ce sujet a fait l'objet de nombreux articles de presse et a suscité d'importants remous dans

les communes concernées par la première étude sur le plan éolien cantonal. Le mandat, qui émanait d'une majorité de droite du parlement, a été accepté et verra donc un comité de pilotage accompagner ce volet éolien. En revanche, la consultation des communes a été rejetée par le parlement. Un postulat demandant de faire le point sur la dépendance au gaz dans le canton, en particulier dans le cadre du conflit russo-ukrainien, a été balayé au vote. Le postulat pour un plan d'économies d'énergies contribuant à l'atteinte des objectifs climatiques a connu le même destin. Tout comme la motion pour une gestion intégrée intercantonale des eaux et celle pour la promotion du photovoltaïque par un soutien de l'État à des projets communaux notamment. En revanche, le Grand Conseil a accepté un crédit-cadre de 18 millions pour la réalisation de la stratégie biodiversité du canton. Ce crédit porte sur la période 2024-2028. Le parlement a également pris acte du rapport sur la modification du Plan directeur cantonal, lequel inclus dorénavant les paysages d'importance cantonale. Une motion demandant une limitation de vitesse de 50 km/h minimum garantie sur les routes cantonales a été traitée en urgence et acceptée. Le Conseil d'État ne s'est pas opposé à cette motion. Un argument qui a été soulevé lors des débats est le fait que les communes conservent la compétence de demander une réduction de la vitesse lorsque les normes de protection contre le bruit notamment ne sont plus respectées. Les échanges sur cet objet, traité lors d'une séance de relevé, ont été nourris et constituaient, pour certains propos, une attaque frontale contre la mise en œuvre du 30 km/h en ville de Fribourg. Le refinancement des TPF en vue de la décarbonation de la flotte de véhicules pour un montant de 60 millions de francs a été largement accepté et soumis au vote de la population le 3 mars 2024. **Sophie Tritten**

## **Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)**

La commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT) s'est réunie quatre fois en 2023 afin de discuter entre autres, des modifications de la Loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) qui visent à élargir les compétences du pouvoir des législatifs communaux dans l'adoption des plans d'aménagement locaux (PAL) et des plans d'aménagement de détail (PAD), de la planification locale de l'espace réservé aux eaux (ERE), des dernières modifications du

plan directeur cantonal (PDCant) et de la révision du plan sectoriel des exploitations de matériaux (PSEM). L'ATE, section Fribourg a pris position sur l'avant-projet de loi modifiant la LATeC. Notre section salue le développement du débat public dans les procédures d'approbation du Plan d'aménagement local (PAL). Nous considérons cependant qu'il est indispensable de donner plus de compétences au législatif communal. Nous avons pris note des inquiétudes de l'administration cantonale concernant un prolongement des procédures mais nous ne les partageons pas. En effet, nous sommes convaincus que l'adage : «Allons lentement, nous sommes pressés» se prête merveilleusement à la situation. En effet, l'aménagement du territoire est une des missions principales des autorités communales et en cela, le processus mérite que l'on y consacre le temps nécessaire pour arriver à un consensus. Nous sommes par ailleurs convaincus que de prendre son temps en amont, permettra aux projets de gagner en légitimité. Ce qui au final facilitera la mise en oeuvre. **Prisca Vythelingum**

## **Comment nous soutenir ?**

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par une aide bénévole ou par un don sur notre compte à la BCF CH 22 0076 8300 1671 1000 6

## **Site internet, newsletter, Facebook**

**Newsletter :** Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse : [info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)

**Site internet :** [www.ate-fr.ch](http://www.ate-fr.ch)

**Facebook :** <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

## **Contact**

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg,  
Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

Tél. : 079/ 559 10 40

E-mail : [info@ate-fr.ch](mailto:info@ate-fr.ch)

## **Remerciements**

Nous remercions chaleureusement nos rédacteurs et rédactrices, nos relecteurs et relectrices bénévoles, ainsi que les membres du comité.



Pour vos  
**déplacements**  
de la semaine,  
les **TPF** vous  
y **emmènent**



tpf.ch

tpf  
●●●